

[TRV] L'OTRE demande le maintien des mesures du plan tourisme au-delà du 31 août

L'OTRE demande le maintien des mesures du plan tourisme au-delà du 31 août



L'OTRE, ainsi que d'autres représentants de la profession, a été reçue ce jour par le Cabinet d'Alain Griset, Ministre délégué auprès du ministre de l'Économie, des Finances et de la Relance, chargé des Petites et Moyennes Entreprises, et le Cabinet de Jean-Baptiste Djebbari, Ministre délégué, chargé des Transports.

Alors que les mesures renforcées prévues par le plan tourisme pour les entreprises des secteurs inscrits sur les listes S1 et S1Bis prennent théoriquement fin le 31 août 2021, cette réunion a été l'occasion de rappeler aux Ministres qu'il est toujours constaté une baisse de l'ordre de 80% à

85% des activités de l'occasionnel et du tourisme par autocars en comparaison avec la période pré-Covid. Les perspectives s'annoncent toujours pour elles très incertaines et lointaines.

Le rebond constaté dans la fréquentation des restaurants, des hôtels ainsi qu'une plus grande liberté de circulation au-delà des frontières ne signifient nullement une reprise de l'activité de tourisme par autocars, la très grande majorité de la clientèle habituelle, notamment étrangère, fréquentant nos véhicules n'étant pas revenue sur notre territoire.

Durement frappées depuis presque deux ans par la crise sanitaire, les entreprises du Transport Routier de Voyageurs s'inquiètent donc toujours fortement de leurs perspectives économiques.

Si le Premier Ministre annonce la fin du « *quoi qu'il en coûte* », le « *sur-mesure* » évoqué par le Ministre de l'Economie, des finances et de la Relance s'impose à l'évidence pour les activités de voyages et tourisme par autocars.

Les entreprises réclament un soutien durable par le maintien au-delà du 31 août, de toutes les mesures renforcées du plan tourisme pour les activités par autocars, à minima jusqu'au 31 décembre 2021, et notamment le maintien :

- **de l'activité partielle à taux plein,**

- **des aides du fond de solidarité telles qu'elles étaient en mai 2021,**

- **des exonérations des cotisations sociales.**

Le Cabinet s'est engagé à des réponses dans des délais très courts.

OTRE

Faisons route ensemble

<https://www.otre.org>

CONTACT PRESSE

Frédéric DOMENGE - 06.50.69.38.84

[Télécharger le communiqué de presse](#)